

Approuvé le 17/11/47

Le Conseil municipal ouvre les crédits suivants:

1°) sur les 866 600 de dommages de guerre affectés à la reconstruction de St Elye:

Mémoré Deval : 590 400

Mémoré architecte : 29 520

Mémorés divers : 246 680

2°) sur les 620 000 provenant de l'emprunt du Crédit Foncier réaffectés par délibération du 31 octobre 1966

Travaux de captage : 447 082

Honoraires Ingénieur : 60 000

Achat de sables : 100 000

12 918

} 620 000